

ADMIN

PÜLSA

Trio de bal à la voix

Dernière mise à jour : 2025.03

Responsable admin :

Alexis Lecointe – pulsa@balalavoix.org – 09 67 25 44 44 & 07 82 26 04 56

FACTURATION

C'est **l'association Balalavoix** qui émettra la facture, correspondant au devis que vous avez signé. Voici les informations de l'association :

Adresse	18 Le Pommier, 23400 Saint-Moreil
Site internet	https://balalavoix.org/
SIRET	924 447 279 00010
RNA	W231000733
Représentée par	Alexis Lecointe, membre de la collégiale et responsable administratif

Merci de régler **le jour de la prestation par virement bancaire** (enregistrer nos coordonnées bancaires ci-dessous en avance svp) **ou par chèque**. Nous vous enverrons ensuite la facture.

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique
BIC = CCBPFRPPBDX

IBAN = FR76 1090 7002 7296 2216 6675 859

Les 3 artistes sont des amateurices bénévoles, et ne percevront donc pas de salaire. Le montant de la prestation ira intégralement à l'association Balalavoix.

RÉMUNÉRATION

Frais kilométriques

En plus du montant de l'animation négocié, les frais kilométriques seront remboursés aux artistes sur la base du montant Aller-Retour depuis leurs domiciles : Saint-Moreil (23400) et Eymoutiers (87120) jusqu'au lieu de l'animation, **au tarif de 0,3€ / km** parcouru. Ce montant est intégré dans le devis et réglé en même temps.

Pass

Dans le cas d'une soirée ou d'un festival, merci de fournir à chacun·e des artistes un « pass » pour participer gratuitement aux activités du festival, notamment les bals